

Manuel BHOD

Honoraires de disponibilité spécialistes

Honoraires de permanence pédiatres

Honoraires de permanence gynécologues MIC

Tables des matières

1.	Tables des matières	2
2.	Se connecter à ProSanté et BHOD	
3.	Consulter info de base	5
4.	Gérer votre liste 'MesSpécialistes'	6
(Consulter la liste	Error! Bookmark not defined.
,	Ajouter des nouveaux spécialistes	6
9	Supprimer des spécialistes	6
5.	Enregistrer et supprimer des gardes	7
9	Spécialistes	Error! Bookmark not defined.
	Enregistrer des gardes	Error! Bookmark not defined.
	Contrôles	9
	Liste	Error! Bookmark not defined.
	Supprimer des gardes	Error! Bookmark not defined.
I	Pédiatres	10
	Enregistrer jours de permanence	10
	Supprimer	Error! Bookmark not defined.
6.	Validation et clôture d'un trimestre	
9	Spécialistes	
I	Pédiatres	16
7.	Consulter les listes	
9	Spécialistes	
I	Pédiatres	
8.	Consulter des paiements	19
I	iste des paiements	
,	Autre info de paiement	21

1. Se connecter à ProSanté et BHOD

Avant de pouvoir vous connecter à ProHealth, votre DPO devra vous attribuer le rôle correct. Un guide d'enregistrement des utilisateurs est disponible sur le site web de l'INAMI.

ProSanté : <u>https://www.inami.fgov.be/fr/programmes-web/prosante</u>

Il vaut mieux utiliser Microsoft Edge ou Google Chrome comme browser. Internet Explorer n'est pas soutenu.

Lors de la connexion, vous devez choisir la méthode de connexion à e-Health.

CSAM	S'identifier	à l'adr	ninistration	en ligne
Choisissez votre (Clé(s) numérique(s) avec l	Clé numérique pou 'eID ou identité numérique	ur vous	identifier.	Besoin d'aide?
DENTIFICATION	Cartes elD	ise	IDENTIFICATION via itsme	0
Clé(s) numérique(s) avec d	code de sécurité et nom d'	<u>Créer votr</u> utilisateur +	e compte itsme • mot de passe	
iDENTIFICATION avec un code de se mail	écurité envoyé par e-	APP	IDENTIFICATION avec un code de sécurit application mobile	2 é via une
Authentication européenne	2			
IDENTIFICATION avec une identifica reconnue au plan o	l 📀 tition électronique européen			

Après l'identification, il vous sera demandé de spécifier votre profil et l'hôpital pour lequel vous voulez vous connecter. Tant pour le rôle de médecin chef, que pour le rôle de gestionnaire de gardes ou simple utilisateur, vous sélectionnez '**citoyen'** et ensuite **l'hôpital pour lequel vous voulez vous connecter**.

0		0	
England	Français v	(a) from homose	Français
Se connecter pour Portai l	INAMI	Se connecter pour F	ortail INAMI
Choisissez votre profil:		Choisissez votre	e profil:
Je souhaite me connecter en tant que:		Je souhaite me connecter en tant que:	
Citoyen	× A	Citoyen	ж
Citoyen prestataire de soins professionnel Médecin		Au sein de l'organisation:	x
Confirmer le profil		Confirmer le p	rofil
> Besoin d'aide ?	0	> Besoin d'aide ?	C

Après votre connexion, vous arriverez sur la page d'accueil de ProSanté pour les établissements. Sur cette page, vous voyez :

- Données générales de votre hôpital: nom, numéro INAMI, numéro CBE
- Données de contact : langue de communication, adresse électronique et adresse postale
- Données financières : elles peuvent également être modifiées par le médecin-chef
- Les applications (« web services ») disponibles pour votre hôpital

En haut à gauche, sous « Contact », vous trouverez les coordonnées de l'INAMI. Une fonction d'aide a également été ajoutée où vous pourrez peut-être trouver des réponses à vos questions via « Aide ».

ira			
	Hôpital général Cha	anger établissement de soins	
Données gé	nérales:		^
Hôpital généra	I - Numéro INAMI		
Statut numéro	INAMI		
Actif depuis 01/07/	2014		
Numéro BCE			
Numéro d'etablise	ment		
Données de co	ntact		
Langue @			
Données finan	cières Gérer		
Numéro de compl	2		
Web service	s		
Honoraire	de disponibilité et de	HospiSup	LibrHos
permanen	te .	Données relatives aux tarifs maximums des	LibrHos est un programme web sécurisé à partir
Honoraires de	disponibilité App	suppléments de chambre et d'honoraires	duquel les hôpitaux peuvent télécharger les données que l'INAMI met à leur disposition dans le cadre de
			différents financements.

Pour vous connecter à l'application BHOD pour les frais de disponibilité, vous pouvez cliquer sur la tuile listée sous « services web » comme indiqué en rouge dans l'image ci-dessus.

2. Consulter info de base

Dès que vous sélectionnez BHOD, vous entrez dans l'application BHOD où vous pouvez enregistrer des gardes et des jours de permanence. L'écran suivant s'affiche.

PROS	ANTÉ					•		Contact 🖉 Aide 🗹
Accue	il BHOD							×
			Hôpital général	établissement de soins				
L.	BHOD	•	Données générales					0
	Spécialistes Gérer les gardes MesSpécialistes Télécharger enregistr. via fichier CSV	> >	Info	Médecin chef Personne de contact Téléphone rmations de contact N° de compte				
	Pédiatres	,						_
	Gynécologues MIC		Spécialistes		Pédiatres	_	Gynécologues MIC	
			Gérer les gardes	>		>	Gérer les gardes MIC	>
	Gérer les gardes MIC	`	MesSpécialistes	>			Mes gynécologues MIC	>
	Mes gynécologues MIC	`	Importer un fichier de gardes	>				
	Paiements	•						_
	Contact	•	Paiements					
			Aperçu des palements	>				

Le menu de gauche vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- 'BHOD' : il s'agit de la page sur laquelle vous vous trouvez actuellement et qui contient des informations générales sur votre hôpital. Il est important que le médecin-chef, la personne de contact, leurs coordonnées et le numéro de compte soient correctement enregistrés. En cas de changement de médecin-chef, il faut toujours le signaler via hospit@riziv-inami.fgov.be.
- « Spécialistes » : via ce menu vous pouvez gérer la liste 'MesSpécialistes', enregistrer les gardes pour les spécialistes et télécharger des enregistrements via CSV.
- « Pédiatres » : via ce menu vous pouvez enregistrer les jours de permanence des pédiatres. S'il existe plusieurs campus rattachés à votre hôpital qui sont éligibles au tarif de l'honoraire de permanence, vous pourrez vous inscrire pour plusieurs campus ici.
- « MIC gynécologues » : vous pouvez ici enregistrer des services de garde pour les MIC gynécologues, ainsi qu'ajouter des gynécologues
- « Paiements » : via ce menu vous pouvez consulter l'information sur les trimestres déjà payés.
- « Contact » : vous trouverez ici les coordonnées des personnes à contacter si vous avez des questions concernant BHOD.

3. Enregistrements pour les honoraires de disponibilité des médecins spécialistes

3.1. Gérer votre liste 'MesSpécialistes'

Dans le menu « Spécialistes », vous pouvez cliquer sur « MesSpécialistes » pour enregistrer les médecins spécialistes qui peuvent bénéficier de l'honoraire de disponibilité s'ils sont de garde.

Vous pouvez consulter la liste des médecins inscrits via « MesSpécialistes », vous pouvez ajouter ou supprimer un médecin spécialiste.

Consultation de la liste

En haut de la page, vous pouvez voir combien de spécialistes figurent actuellement dans la liste. A l'aide de la barre de saisie située en haut, vous pouvez effectuer une recherche par numéro INAMI ou par nom. La liste est automatiquement triée par nom de famille.

Ajouter des nouveaux spécialistes

Si vous souhaitez ajouter un nouveau médecin-spécialiste, vous devez introduire le numéro INAMI dans la barre de recherche et cliquer ensuite sur « Ajouter spécialiste ». Le numéro INAMI se compose de 8 chiffres (y compris les chiffres de contrôle) et doit être saisi sans trait d'union.

MesSpécialistes (148)



Lorsque vous cliquez sur « Ajouter spécialiste », le nom du médecin apparaît. Vous devez alors cliquer à nouveau sur « Ajouter» pour ajouter effectivement le spécialiste. Le médecin peut alors être retrouvé dans la liste.

Remarque : un médecin stagiaire ne peut pas être ajouté en tant que médecin spécialiste pour les frais de disponibilité.

Supprimer des spécialistes

Pour supprimer un médecin-spécialiste, cliquez sur « Effacer » à côté du nom du médecin et du numéro INAMI. Une fois le clic effectué, le nom sera supprimé de la liste.

3.2. Enregistrer des gardes

Vous pouvez enregistrer des gardes en choisissant « Gérer les gardes » dans le menu de gauche, sous le titre « Spécialistes ». Vous arrivez automatiquement à l'écran d'enregistrement du trimestre qui sera clôturé prochainement.

Enregistrer gardes spécialistes	Vers liste des enregistrements	
		<u>T1</u> >
Gardes enregistrées Gardes remboursables Nombre maximal de gardes Référence O	22 20 (6 978,76€) 165 61	Sauver
Octobre Total: 13	Novembre	Total: 3 Décembre Total: 6
W.E. 02-03 13 Spécialistes > 2 Non remboursable(s)	J.F. 01 3 Spécialistes	> W.E. 04-05 Enregistrer >
W.E. 09-10 Enregistrer	W.E. 06-07 Enregistrer	W.E. 11-12 6 Spécialistes >
W.E. 16-17 Enregistrer	J.F. 11 Enregistrer	W.E. 18-19 Enregistrer
W.E. 23-24 Enregistrer	W.E. 13-14 Enregistrer	W.E. 25-26 Enregistrer
W.E. 30-31 Enregistrer	W.E. 20-21 Enregistrer	>
	W.E. 27-28 Enregistrer	>

Sur cette page, vous trouverez les informations suivantes en haut :

- le nombre de gardes enregistrées pour ce trimestre
- le nombre de gardes enregistrées remboursables de ce trimestre + le montant qui y correspond.
 Ce nombre peut différer du nombre de gardes enregistrées si vous avez enregistré plus de 11 spécialistes pour certains week-ends ou jours fériés.
- le nombre maximum d'enregistrements remboursables possibles
- un champ de saisie pour la « Référence » : il s'agit d'une référence de paiement que vous pouvez choisir pour le paiement de l'honoraire de disponibilité des spécialistes pour le trimestre sélectionné.
- par mois, vous pouvez voir, à côté du mois, combien de gardes vous avez enregistrées
- par week-end (W.E.) ou jour férié (F.D.), vous pouvez inscrire des spécialistes

Si vous cliquez sur la flèche à droite de la date et ensuite sur « Ajouter spécialiste », vous obtiendrez un écran avec les spécialistes que vous avez déjà ajoutés à la liste via « MesSpécialistes ».

021/T4 Octobre 09	-10 W.E.	Gardes enregistrées
		Ajouter spécialiste
N° Inami	Nom	Spécialité
	0.55000000000	Radiothérapie-oncologie
0 1783-021	CARSON DOMANO, LEE	Rhumatologie
□ 1481711M	AHORADZ ZAVIER	Radiodiagnostic
	CONTRACTOR PARTICIPATION	Stomatologie
0 10201000	EDRAFONI DITICKAH	Anesthésie-réanimation
13190727	CLAPS AN UP SOFTIN	Radiodiagnostic
	CEACS TEROME	Radiodiagnostic
18000228	ENLIDES NATEZ LIS	Anesthésie-réanimation
	an span	Psychiatrie
015992752	CONSISTER WEIKING	Chirurgie
0.0002.001	солнят јания созтон јези	Anesthésie-réanimation
	CONTRACTOR AND C	Radiothérapie-oncologie

Via la barre de remplissage en haut, vous pouvez :

- chercher le spécialiste concerné qui se trouve déjà dans votre liste. Vous pouvez le faire en tapant partiellement ou entièrement le n° INAMI, le nom ou la spécialité.
- y ajouter un spécialiste qui ne se trouve pas encore dans votre liste, et ce uniquement via le n°
 INAMI (8 chiffres, pas de tiret). Voir : <u>ajouter spécialistes</u>

Vous pouvez alors remarquer que le spécialiste concerné se trouve dans la liste. Une ligne est ajoutée par spécialité. Si un spécialiste ajouté a deux spécialités remboursables, vous verrez deux lignes :

0 16313816	AND AND A DECK	Chirurgie
16313816	AND NOT THE REAL	Médecine d'urgence

Si vous ajoutez des spécialistes ici, ils seront en même temps ajoutés à la liste générale de 'MesSpécialistes' de votre hôpital.

Contrôles dans BHOD

Les contrôles suivants sont intégrés dans l'enregistrement des gardes et des spécialistes :

- un spécialiste ne peut être enregistré que pour une seule spécialité le même week-end/jour férié.
 Si vous sélectionnez une spécialité, la ligne du même spécialiste avec l'autre spécialité est grisée et ne peut plus être sélectionnée. Le message à côté est « Spécialiste déjà sélectionné ».
- une spécialité ne peut être sélectionnée qu'une seule fois pour le même week-end/jour férié. Si une spécialité est sélectionnée, le message « Spécialité déjà sélectionnée » apparaît à côté de chaque ligne d'autres médecins spécialistes ayant la même spécialité.
- un spécialiste ne peut être sélectionné qu'une seule fois pour le même week-end/jour férié. Si un spécialiste est déjà enregistré par un autre hôpital pour un week-end/jour férié, vous verrez apparaître à côté de son nom l'hôpital pour lequel cette personne est déjà inscrite. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter vous-même l'hôpital concerné.
- Les spécialistes inactifs ne peuvent pas être sélectionnés. Ils sont affichés en gris avec le message
 « Spécialiste non actif ce jour ».

<u>Aperçu</u>

Après avoir coché tous les noms pour le week-end/jour férié concerné, cliquez sur « Confirmer ». Une liste s'affiche avec les spécialistes sélectionnés. Si vous avez indiqué plus de 11 spécialistes, certains gardes ne sont pas remboursés (maximum 11 par week-end/jour férié).

ctobre		Total: 13
W.E. 02-03	13 Spécialistes 2 Non remboursable(s)	>
CIARAFONI DEI Anesthésie néa	SORAH Inimation	×
COEN IEAN Psychiatrie		×
COUNET BENC Pheumologie		×
coansina ive Chirurgie	RICI.	×
JACQUEMIN M. brologie dimos	ARC GERMAINE	×
DETHY ALICE Gynécologie-ob	státriqu . a	×
DEWOLFLUC Ophtalmologie		×

Vous pouvez ajouter d'autres spécialistes via l'écran du bas. A chaque ajout, vous verrez que dans le total en haut, le nombre d'équipes d'attente enregistrées change.

Annulation d'une garde

Vous pouvez utiliser l'écran ci-dessus pour annuler des gardes, supprimer des spécialistes pour ce weekend/jour férié en cliquant sur la croix à droite du nom.

4. Enregistrements pour les honoraires de permanence des pédiatres

Aucune liste de pédiatres n'est tenue à jour pour les honoraires de permanence pédiatrie. Toutefois, les jours de permanence devraient être enregistrés.

4.1. Enregistrer jours de permanence

Vous pouvez inscrire des jours de permanence pour les pédiatres en sélectionnant l'institution ou le campus pour lequel vous souhaitez inscrire des jours de permanence dans le menu de gauche, sous la rubrique Pédiatres. Vous accéderez alors à l'écran d'inscription du prochain trimestre qui sera clôturé.



Sur la page, vous verrez en haut :

- le nombre de gardes enregistrées (= jours de permanence)
- le nombre de « gardes remboursables » enregistrés pour ce trimestre + le montant correspondant
- le nombre maximum d'inscriptions remboursables possibles
- une barre de saisie pour la « Référence » : il s'agit d'une référence de paiement que vous pouvez choisir pour le paiement de l'honoraire de permanence pour des pédiatres au cours du trimestre sélectionné.

Les jours sélectionnables sont soulignés et les jours non sélectionnables sont barrés. Les jours déjà enregistrés sont colorés en bleu et peuvent être désélectionnés en cliquant sur la croix en haut à droite du jour enregistré.

Vous pouvez vous inscrire jour par jour ou sélectionner immédiatement tous les jours disponibles de ce trimestre en cliquant sur « Sélectionnez toutes les dates disponibles ». Tous les jours seront colorés en bleu.

Annulation des jours de permanence

Vous pouvez annuler des journées de permanence pour les pédiatres via l'écran ci-dessus en cliquant sur une journée de permanence déjà enregistrée.

5. Enregistrements pour les honoraires de permanence pour des gynécologues MIC

5.1. Gérer votre liste gynécologues MIC

Pour votre hôpital, la liste des gynécologues MIC doit être gérée dans l'application BHOD. La permanence dans le service MIC n'est pas enregistrée nominativement, mais les gynécologues MIC doivent être enregistrés.

Un gynécologue ne peut pas être disponible simultanément pour le service de garde "régulier" et dans un service MIC. L'application ne vérifie pas les doubles enregistrements, mais nous tenons à souligner que c'est la responsabilité de l'hôpital de s'assurer qu'un spécialiste ne demande pas deux honoraires pour le même moment.

Vous pouvez consulter la liste des gynécologues enregistrés via "Mes gynécologues MIC", ajouter ou supprimer des gynécologues.

Consultation de la liste

En haut de la page, vous pouvez voir combien de gynécologues figurent actuellement dans la liste. A l'aide de la barre de saisie située en haut, vous pouvez effectuer une recherche par numéro INAMI ou par nom. La liste est automatiquement triée par nom de famille.

Ajouter des nouveaux gynécologues

Si vous souhaitez ajouter un nouveau gynécologue, vous devez introduire le numéro INAMI dans la barre de recherche et cliquer ensuite sur « Ajouter spécialiste ». Le numéro INAMI se compose de 8 chiffres (y compris les chiffres de contrôle) et doit être saisi sans trait d'union.

Mes gynécologues MIC (0)	
12345678	Ajouter spécialiste/période
N° Inami Nom Date de début Date de fin	

Lorsque vous cliquez sur "Ajouter un spécialiste/période", le nom du médecin apparaîtra. Ensuite, un écran s'affichera où il sera demandé de remplir une date de début. La différence avec la liste des médecins spécialistes est que pour les gynécologues MIC, des périodes doivent également être enregistrées. Un gynécologue peut être enregistré plusieurs fois pour différentes périodes. La date de début est obligatoire. Enfin, il faut cliquer à nouveau sur "Ajouter" pour ajouter le gynécologue.

Supprimer un gynécologue

Pour supprimer un gynécologue, cliquez sur l'icône de la poubelle à côté du nom et du numéro INAMI du gynécologue. Une fois cliqué, le nom sera supprimé de la liste. Aucun écran d'avertissement ne s'affiche lors de la suppression d'un spécialiste MIC.

5.2. Enregistrer jours de permanence

Vous pouvez enregistrer les jours de permanence pour les gynécologues MIC en cliquant dans le menu de gauche sous le titre "Gynécologues MIC", puis sur "Gérer les gardes MIC". Vous accéderez ensuite à l'écran d'enregistrement du prochain trimestre qui sera clôturé.

Gardes enregistrées Gardes comptabilisées Nombre maximal de gardes Référence @ Cliquez sur les dates ci-dessous ou Sélectionnez to) lates dis	ponible	5				Sauvo	egarder					
octobre 2024 novembre 2024 décembre 2024																				
LU	ма	ME	JE	VE	SA	DI	LU	ма	ME	JE	VE	SA	DI	LU	ма	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	<u>3</u>	<u>4</u>	5	<u>6</u>					1	2	<u>3</u>							1
Z	<u>8</u>	9	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>13</u>	4	5	<u>6</u>	Z	<u>8</u>	9	<u>10</u>	2	<u>3</u>	4	5	<u>6</u>	Z	<u>8</u>
<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>20</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>15</u>
<u>21</u>	<u>22</u>	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	27	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>20</u>	<u>21</u>	<u>22</u>	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>20</u>	<u>21</u>	<u>22</u>
28	<u>29</u>	<u>30</u>	<u>31</u>				25	<u>26</u>	<u>27</u>	<u>28</u>	<u>29</u>	<u>30</u>		<u>23</u>	<u>24</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	<u>27</u>	<u>28</u>	<u>29</u>
														30	31					

Sur la page, vous verrez en haut :

- le nombre de gardes enregistrées (= jours de permanence)
- le nombre de « gardes remboursables » enregistrés pour ce trimestre + le montant correspondant
- le nombre maximum d'inscriptions remboursables possibles
- une barre de saisie pour la « Référence » : il s'agit d'une référence de paiement que vous pouvez choisir pour le paiement de l'honoraire de permanence pour des gynécologues MIC au cours du trimestre sélectionné.

Les jours sélectionnables sont soulignés. Les jours déjà enregistrés sont colorés en bleu et peuvent être désélectionnés en cliquant sur la croix en haut à droite du jour enregistré.

Vous pouvez vous inscrire jour par jour ou sélectionner immédiatement tous les jours disponibles de ce trimestre en cliquant sur « **Sélectionnez toutes les dates disponibles ».** Tous les jours seront colorés en bleu.

Annulation des jours de permanence

Vous pouvez annuler des journées de permanence pour les gynécologues MIC via l'écran ci-dessus en cliquant sur une journée de permanence déjà enregistrée.

6. Validation et clôture d'un trimestre

Une période d'enregistrement est validée et clôturée le dernier jour du trimestre suivant le trimestre concerné (par exemple, le premier trimestre est clôturé le 30 juin à minuit).

Avant qu'un trimestre ne soit clôturé, vous recevez par défaut un e-mail de rappel. Cependant, cet e-mail de rappel est simplement un outil supplémentaire pour aider les hôpitaux à viser des enregistrements corrects. Ce n'est pas une obligation légale pour l'INAMI, et en cas d'absence de rappel, aucune faute ne peut être imputée à l'INAMI.

À partir du moment où la période est clôturée, le champ "Référence" ne peut plus être modifié et les enregistrements ne peuvent plus être ajustés.

6.1. Spécialistes

Après la clôture d'une période, cette période sera montrée sous forme d'une liste et non plus sous forme de calendrier.

Enregistr	er garde	es spécialistes				7	/ers liste des enregistrement	s <u>Vers paiements</u>
			< <u>2021/</u>	12 2021/T3	<u>2021/T4</u> >			
		Gardes enregistrées Gardes remboursables Nombre maximal de gardes	22 15 (5 138,23€) 154					
		Référence 😧	GRD HOP CH/	NRLEROI	Sauver			
								Export fichier CSV
Date 🕈	Tarif 🕈	Nom 🕈	N° Inami ≑	Spécialité 🗢	5	Statut 🕈		Date statut 🕈
							*	
03-04/07	383,45€	CARACON DEDOBAL	16/46/000	Anesthésie-réanima	tion f	Prêt pour palement		13/01/2022
03-04/07	383,45€	CODU JEAN	15056174	Psychiatrie	F	Prêt pour paiement		13/01/2022
03-04/07	383,45€	COLINET DENOIT	19311413	Pneumologie	ł	Prêt pour paiement		13/01/2022
03-04/07	383,45€	OTHERED AS OUR	15582752	Chirurgie	F	Prêt pour palement		13/01/2022
03-04/07	383,45€	COSTER DERVARD	1294020	Radiothérapie-oncol	ogie I	Prêt pour paiement		13/01/2022

Vous verrez dans cette liste :

- Date du week-end/jour férié
- Le montant qui sera payé pour une garde pour ce week-end/jour férié
- Le nom du spécialiste qui était disponible
- Le n° INAMI du spécialiste disponible
- La spécialité qui sera remboursée
- Le statut du paiement. Après clôture ce statut devient 'Prêt pour paiement' jusqu'au moment de paiement et 'Payé' après le paiement.
- La date du statut de paiement.

6.2. Pédiatres et gynécologues MIC

< <u>2021/T2</u> 2021/T3 <u>2021/T4</u> > Gardes enregistrées 63 Gardes remboursables 63 (17 825,85€) Nombre maximal de gardes 65 Référence 🕜 GRD HOP CHARLEROI Sauver juillet 2021 août 2021 septembre 2021 LU SA DI LU ма ME SA DI LU МА ME SA DI MA ME VE JE VE JE VE JE 2 з 4 4 1 2 з 4 5 1 5 6 7 8 9 10 11 2 3 4 5 6 7 8 6 7 8 9 10 11 12 9 10 11 12 13 14 15 12 13 14 15 16 13 14 15 16 17 17 18 18 19 16 17 18 19 20 21 22 19 20 22 23 25 20 21 22 23 24 21 24 25 26 23 24 25 26 27 28 29 26 27 28 29 30 31 27 28 29 30 30 31 01 Jour non sélectionné 01 Jour payé 01 Week-end/Jour férié

Pour les pédiatres, vous verrez encore le calendrier après la clôture d'un trimestre.

7. Consulter les listes

Vous pouvez à tout moment consulter un trimestre sous forme d'une liste, en cliquant à côté du trimestre sur **'vers liste des enregistrements'**.

Vers liste des enregistrements

< <u>2021/T3</u> **2021/T4** <u>2022/T1</u> >

A côté des données d'enregistrement, vous y verrez également :

- Notre réf.: c'est la référence de paiement de l'INAMI qui est générée automatiquement au moment de l'envoi de l'ordre de paiement.
- Votre réf.: c'est la référence de paiement que vous auriez éventuellement remplie dans le champ 'Référence' lors de l'enregistrement des gardes. Cette référence apparaît dans cette liste au moment de l'envoi de l'ordre de paiement.

Vous pouvez filtrer et trier dans chaque liste.

- Pour trier, cliquez sur l'en-tête de colonne (un premier clic donne un tri croissant, un deuxième clic un tri décroissant et un troisième clic supprime le tri).
- Dans tous les écrans sauf l'écran de vue d'ensemble générale de tous les enregistrements vous pouvez trier sur plusieurs colonnes. L'ordre de tri est indiqué par le chiffre à côté de l'en-tête de colonne.

Dans l'exemple ci-dessus, le tri est ascendant sur n° INAMI, nom et tarif :

						Export fichier CSV
Date 🗢	Tarif ³ 🕈	Nom ²	N° Inami1 ♠	Spécialité 🗢	Statut 🗢	Date statut 🗢
						•
03-04/07	383,45€			Radiothérapie-oncologie	Prêt pour paiement	13/01/2022
03-04/07	383,45€		110010	Chirurgie	Prêt pour paiement	13/01/2022
21/07	230,07€		11 1 111 111 1	Gynécologie-obstétrique	Prêt pour paiement	13/01/2022
03-04/07	383,45€			Psychiatrie	Prêt pour paiement	13/01/2022
03-04/07	383,45€		1111111	Oto-rhino-laryngologie	Prêt pour paiement	13/01/2022
21/07	230,07€			Chirurgie	Prêt pour paiement	13/01/2022
03-04/07	383,45€			Ophtalmologie	Non remboursable(s)	01/01/2022

7.1. Spécialistes

Afin de voir les listes d'enregistrement des spécialistes, vous allez vers la page d'enregistrement des spécialistes et vous cliquez sur le lien '**Vers liste des enregistrements'**.

					C	<u>Vers list</u>	<u>e des enregist</u> i	rements Vers paiements
< <u>2021/</u>	2 20	21/T3	<u>2021/T</u>	<u>4</u> >				
Liste enreg	istrements	Spécialiste	25					Export fichier CSV
Période 🕈	Date 🕈	Tarif 🖨	Nom \$	N° Inami ≑	Spécialité 🗢	Statut 🕈	Date statut 🖨	Notre réf. 🗢 Votre Réf. ≑
2021/T4						~		
2021/T4	02/10/2021- 03/10/2021	383,45€	CONTRACTOR INTERNAL	125100	Anesthésie– réanimation	Demandé	01/03/2022	
2021/T4	01/11/2021	153,37€	CLASS E PORTE	10.10040	Radiodiagnostic	Demandé	01/03/2022	
2021/ T 4	01/11/2021	153,37€	CONTRACT.	1960/04	Psychiatrie	Demandé	01/03/2022	
2021/T4	01/11/2021	153,37€	COLUMN DENOT	INTERN.	Pneumologie	Demandé	01/03/2022	
2021/ T 4	11/12/2021- 12/12/2021	383,45€	esansen Miliko	10.6154	Radiothérapie- oncologie	Demandé	01/03/2022	
2021/T4	11/12/2021- 12/12/2021	383,45€	COLUMN PROPERTY IN	INNO.	Rhumatologie	Demandé	01/03/2022	

7.2. Pédiatres en gynécologues MIC

Pour voir la liste des enregistrements des pédiatres et des gynécologues MIC, vous allez vers la page d'enregistrement des pédiatres et des gynécologues respectivement et vous cliquez sur le lien 'Vers liste des enregistrements'.

< 2021/T3	egistrem	ents pédiat	tres -					\subset	Vers liste des enregistreme
As aurez alors la liste suivante: te enregistrements Pédiatres Période e Date e Tarif e Hôpital e N* Inami e Statut e Date statut e Notre réf. e 2021/T4 01/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 100 U20 Demandé 08/12/2021 2021/T4 01/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 050 Demandé 08/12/2021 2021/T4 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 050 Demandé 08/12/2021 2021/T4 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 050 Demandé 08/12/2021 2021/T4 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 050 Demandé 08/12/2021					< <u>2021/T3</u>	2021/T4	2022/T1 >		
Période + Date + Tarif + Hôpital + N° Inami + Statut + Date statut + Notre réf. + 2021/74 01/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 100 020 Demandé 08/12/2021 2021/74 01/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 100 020 Demandé 08/12/2021 2021/74 08/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 020 Demandé 08/12/2021 2021/74 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 020 Demandé 08/12/2021 2021/74 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 020 Demandé 08/12/2021 2021/74 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 020 Demandé 08/12/2021	aurez a	alors la lis	te suiva	nte:					
2021/T4 Image: Contract Contend Contend Contract Contract Contend Contract Contract	e enregist	Date \$	diatres Tarif 🕈	Hôpital \$	N° Inami ≑	Statut 🕈	Date statut 🗢	Notre réf. 🗢	Export fichier CSV
2021/T4 01/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 08/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021	1/T4				71001030		•		
2021/T4 08/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 07/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021	021/T4	01/10/2021	282,95€	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI	/1001020	Demandé	08/12/2021		
2021/T4 07/10/2021 282.95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021 2021/T4 06/10/2021 282.95€ GRAND HOPITAL DE CHARLEROI 7100 030 Demandé 08/12/2021	021/T4	08/10/2021	282,95€	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI	7100 020	Demandé	08/12/2021		
2021/T4 06/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL 7100 030 Demandé 08/12/2021 DE CHARLEROI	021/T4	07/10/2021	282,95€	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI	7100-030	Demandé	08/12/2021		
	021/T4	06/10/2021	282,95€	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI	7100 030	Demandé	08/12/2021		
2021/T4 05/10/2021 282,95€ GRAND HOPITAL 7100 020 Demandé 08/12/2021 DE CHARLEROI	021/T4	05/10/2021	282,95€	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI	71001030	Demandé	08/12/2021		

8. Consulter des paiements

8.1. Liste des paiements

Vous pouvez consulter les informations de paiement et le statut via la page "Paiements".

Sur la page Paiements, vous trouverez les informations pour tous les trimestres pour lesquels des paiements ont déjà été effectués ou pour lesquels l'ordre de paiement a été transmis.

iste paiem	ents								Export Richier CS
Type ¢	Période \$	Nombre \$	Montant ¢	Statut \$	C	ate statut 😫	N° de compte \$	Notre réf. #	Votre Réf. 🖨
					×				
Spécialistes	2021/12	1	153,37€	Prét pour paiement	1	3/10/2021		278	
Pédiatres (Hôpital principal)	2021/72	8	2 263,60€	Prêt pour paiement	1	0/12/2021		280	
Spècialistes	2021/12	2	766,90€	Prét pour paiement	1	0/12/2021		281	
Spécialistes	2021/T3	15	5 138,23€	Prêt pour paiement	1	3/01/2022		286	
Pédiatres (Hôpital	2021/13	63	17 825,85€	Prêt pour palement	1	3/01/2022		287	

Sur l'écran, les informations suivantes sont affichées pour chaque ligne de paiement :

- Le groupe cible : médecins spécialistes, pédiatres ou MIC (avec mention de l'hôpital ou d'un éventuel campus)
- Le trimestre concerné
- Le nombre de services de garde payés
- Le montant total
- Le statut du paiement et sa date. Il y a 4 statuts différents : prêt pour paiement, payé, erreur technique (si le paiement échoue par exemple en raison de l'absence du numéro de compte) et refusé (si la banque refuse le paiement pour une raison quelconque).
- Le numéro de compte sur lequel le paiement a été effectué. Cela n'est visible qu'une fois le paiement effectué par la banque.
- Notre Réf : la référence créée par l'application BHOD lors de la création de l'ordre de paiement.
 Cette référence est visible au moment de la création de l'ordre de paiement.
- Votre Réf : la référence que vous avez éventuellement saisie lors de l'enregistrement des services de garde. Cette référence est visible au moment de la création de l'ordre de paiement.

Vous pouvez consulter un aperçu détaillé des paiements en cliquant sur le lien mentionnant le trimestre ou le nombre (de services de garde).

Liste enregistrements Spécialistes									
Période ‡	Date ‡	Tarif ≎	Nom ¢	N° Inami ‡	Spécialité 🗢	Statut 🗢	Date statut 🕈	Notre réf. 🕈	Votre Réf. 🗢
						•		286	
2021/T3	03/07/2021- 04/07/2021	383,45€	CIARAFONI DEBORAH	16751006	Anesthésie– réanimation	Prêt pour palement	13/01/2022	286	
2021/T3	03/07/2021- 04/07/2021	383,45€	COUN JUAN	15658174	Psychiatrie	Prêt pour paiement	13/01/2022	286	
2021/T3	03/07/2021- 04/07/2021	383,45€	COUNET BENOIT	19311413	Pneumologie	Prêt pour paiement	13/01/2022	286	

Attention : Dans l'écran avec la liste générale de tous les paiements :

Liste paiements										
Type 🖨	Période 🗢	Nombre 🗸	Montant 🖨							
Pédiatres (Hôpital principal)	<u>2021/T3</u>	<u>63</u>	17 825,85€							

Si vous cliquez sur la période (ex. ci-dessus : 2021/T3), vous verrez toutes les gardes, y compris services de gardes non-remboursables (dans le cas où il y avait plus de 11 gardes pour un week-end/jour férié).

Si vous cliquez sur le numéro (ex. ci-dessus de '63'), vous y verrez uniquement les gardes payées. Vous pouvez uniquement voir les gardes non-remboursables – au cas où vous en auriez enregistrés plus de 11 pour un week-end/jour férié – dans la liste des enregistrements.

Vers les paiements d'un trimestre spécifique

Lorsque vous vous trouvez sur la page d'enregistrement d'un trimestre concerné, vous pouvez naviguer directement vers l'information de paiement de ce trimestre via le lien '**Vers paiements'**.

Vous verrez alors la même page avec l'historique de paiement, mais triée sur ce groupe cible (spécialistes/pédiatres) et sur le trimestre sélectionné.

Liste paiements									Export fichier CSV
Type ¢	Période 🕈	Nombre ¢	Montant 🕈	Statut ¢		Date statut 🕈	N° de compte 🗘	Notre réf. 🗘	Votre Réf. 🗢
Spécialistes	2021/T3				~				
Spécialistes	2021/T3	15	5 138,23€	Prêt pour paiement		13/01/2022		286	

Vous pouvez toujours enlever les filtres pour voir l'historique complet.

8.2. Autre info de paiement

Au moment de la confirmation du paiement, toutes les personnes inscrites sur la liste de courriel de l'hôpital pour BHOD (qui se trouve sur la page d'accueil BHOD) recevront un message avec l'info de paiement.

Sur l'extrait de compte, vous verrez l'info suivante dans le champ de communication:

- type d'honoraires (le groupe cible)
- la période en question
- le n° INAMI de l'hôpital
- Notre réf.
- Votre réf.

9. Changer d'établissement de soins

Au cas où vous gérez plusieurs établissements de soins, vous pouvez changer d'établissement à la page d'accueil en introduisant le n° INAMI ou le n° BCE de l'unité d'établissement ou le nom de l'établissement.

Chercher institution	n de soin de santé Plus d'info 🖻	ł	<u>ICW</u>
Numéro INAMI	Numéro BCE	Dénomination	0
Nombre de résultats :			Afficher 10 ¢